

Enquête de satisfaction 2017 Étape jury

Cette étude a été réalisée entre le 24 mai et le 7 juin 2017 auprès de 811 candidats ayant déposé un dossier 2 de validation (juin et novembre 2016) et ayant communiqué une adresse électronique valide.

Le taux de retour de réponse est de **63%**. Ce taux de retour est relativement stable au fil des années (67% en 2016).

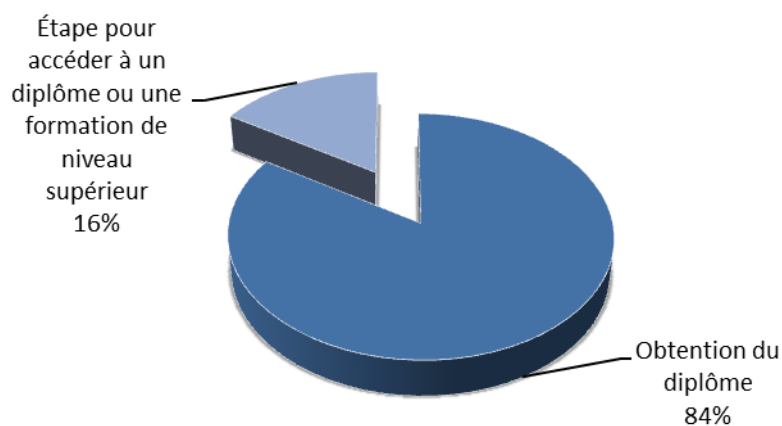
Objectifs de l'enquête :

- Permettre une lisibilité sur l'ensemble des étapes du parcours d'accompagnement VAE, et l'entretien avec le jury.
- Mettre en place des actions visant l'amélioration continue de la qualité du service.

Objectifs du parcours VAE

514 réponses

84% des candidats font une VAE dans le but d'obtenir uniquement le diplôme.

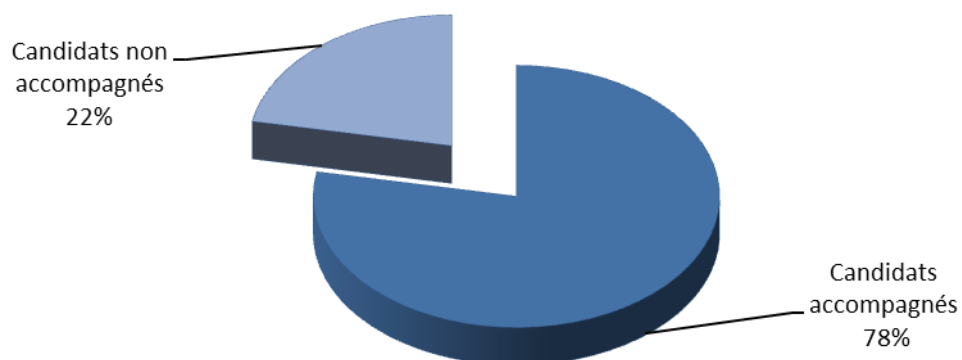


Accompagnement des candidats

496 réponses

78% des candidats ont bénéficié d'un accompagnement pour la constitution du livret 2.

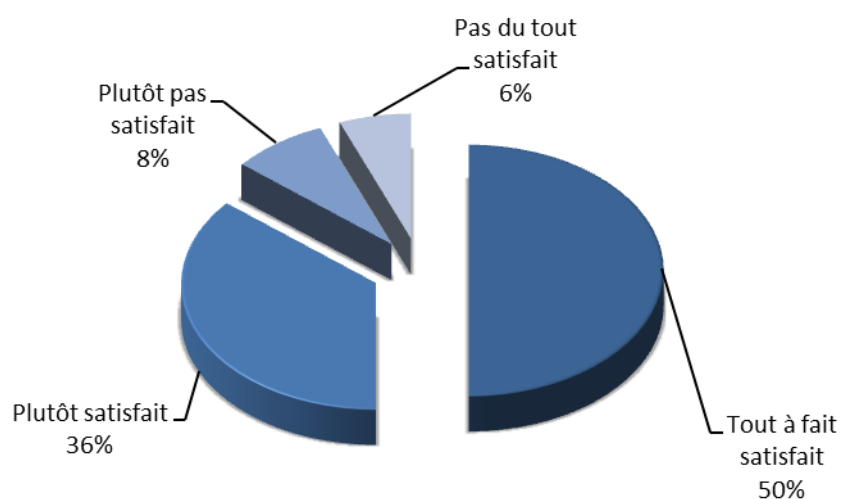
86% des candidats accompagnés le sont par l'éducation nationale, c'est-à-dire par les sites de proximité implantés dans les GRETA et habilités par le DAVA. Taux en baisse de 3 points.



Le déroulement de la prestation d'accompagnement

332 réponses

86% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont plutôt satisfaits du déroulement de la prestation d'accompagnement. Taux en baisse de 3 points.

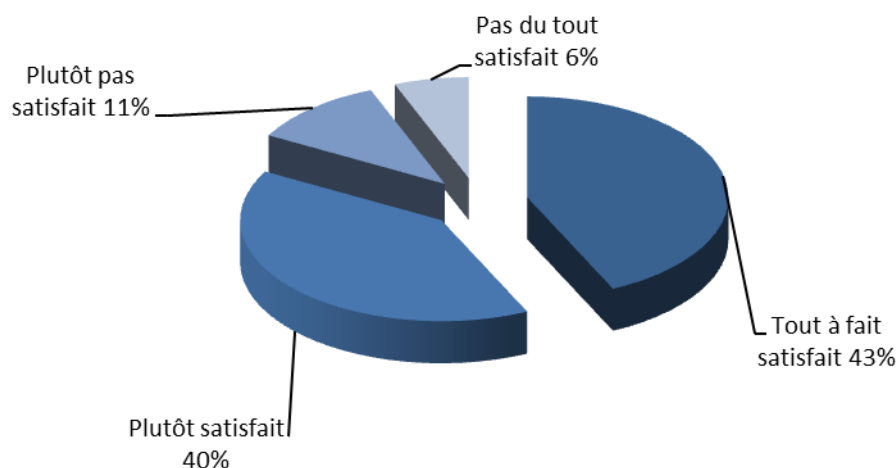


14% des candidats ne sont pas satisfaits du déroulement de la prestation d'accompagnement.

Le suivi à distance

332 réponses

83% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont plutôt satisfaits du suivi à distance effectué par leur accompagnateur. Taux en baisse de 4 points.



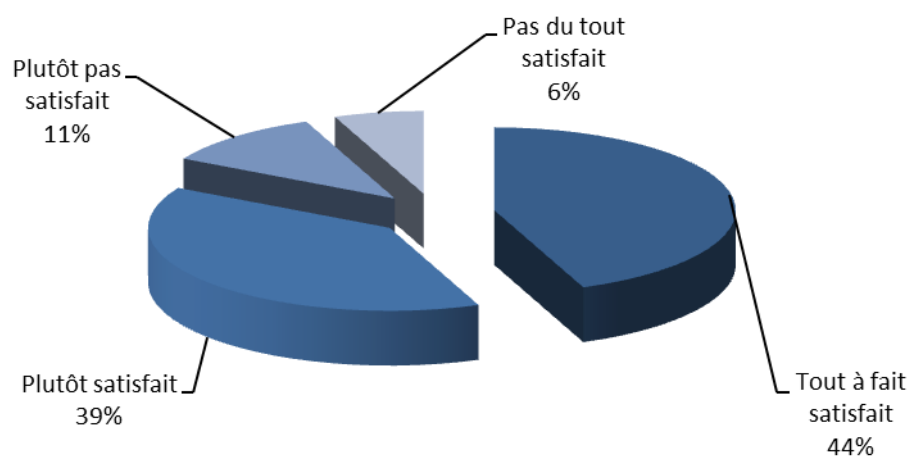
17% des candidats ne sont pas satisfaits du suivi à distance de l'accompagnement.

La séance de préparation à l'entretien avec le jury

332 réponses

83% des candidats accompagnés par l'éducation nationale sont plutôt satisfaits de la séance de préparation à l'entretien avec le jury. Ce taux de satisfaction est identique à celui de 2016.

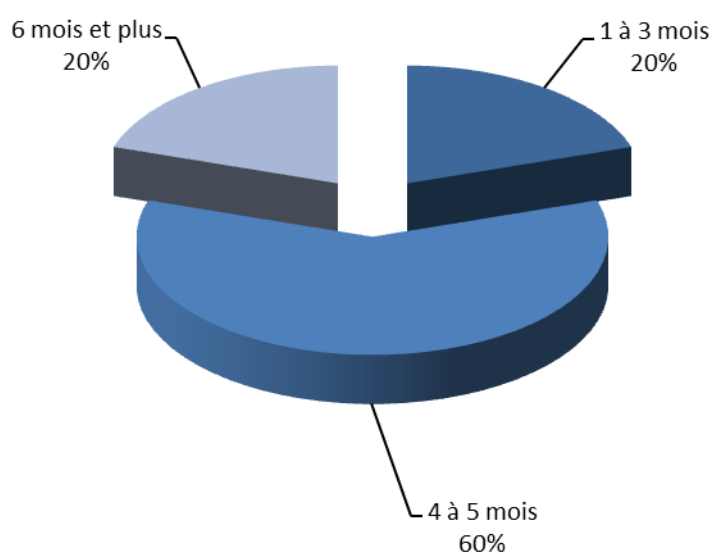
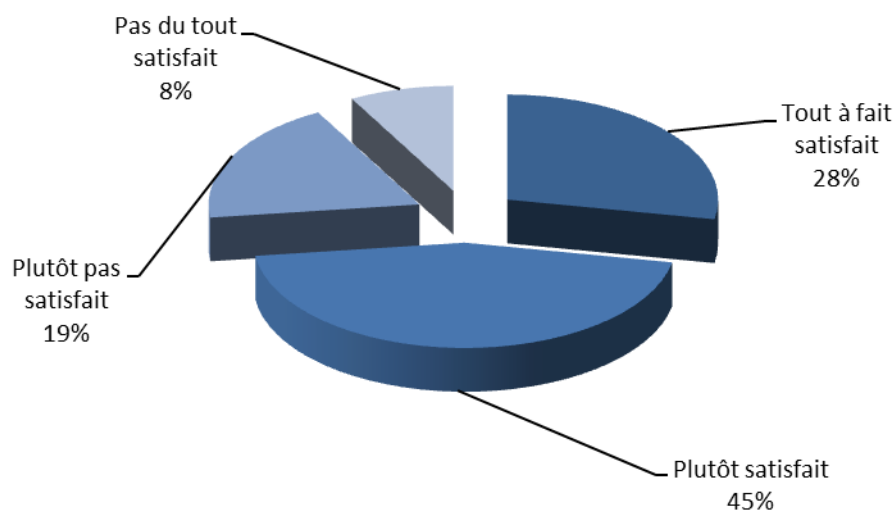
17% des candidats ne sont pas satisfaits de la séance de préparation à l'entretien avec le jury.



Les délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury

483 réponses

73% des candidats sont plutôt satisfaits des délais entre le dépôt de dossier et l'entretien avec le jury. Ce taux est en baisse de 6 points par rapport à 2016.



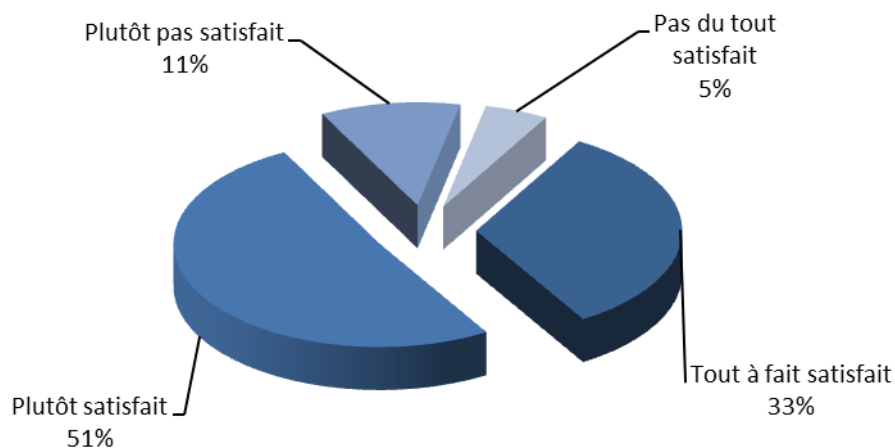
Parmi les 27% de candidats qui ne sont pas satisfaits des délais proposés, on retrouve les diplômés de l'intervention sociale (DEME/DEES) et le CAP petite enfance.

Pour mémoire en 2016, 64% des candidats déclaraient être passés en jury dans un délai inférieur à 5 mois et était plutôt satisfaits pour 79% d'entre eux.

Les délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury

481 réponses

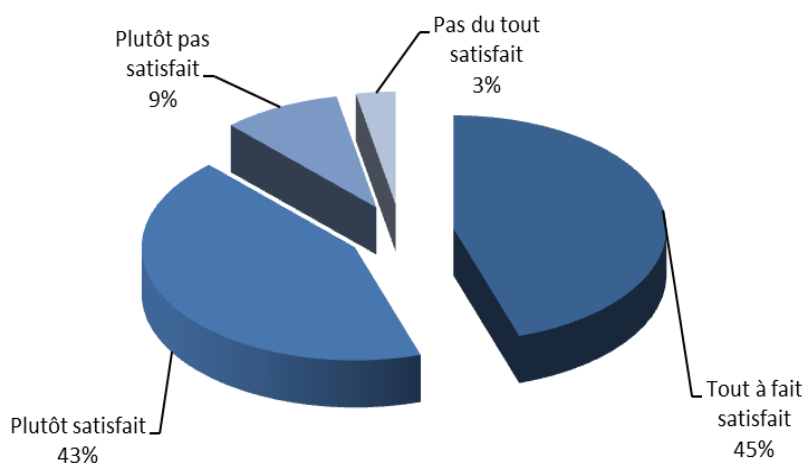
84% des candidats sont plutôt satisfait des délais entre la réception de la convocation et l'entretien avec le jury. 5 points de moins qu'en 2016. Taux en baisse de 5 points.



Les délais entre votre entretien avec le jury et la connaissance de vos résultats

481 réponses

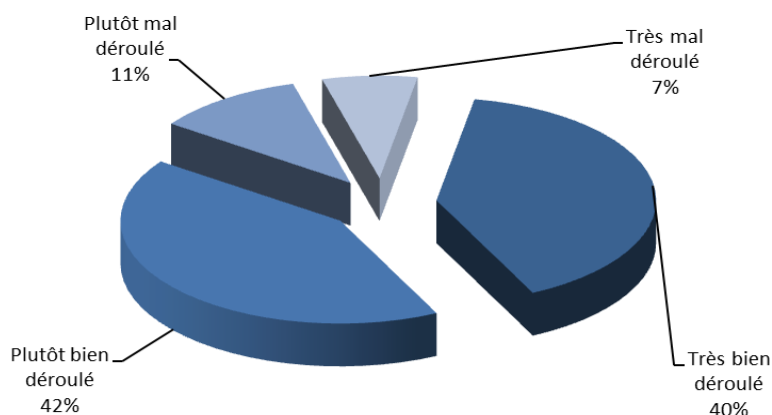
93% des candidats sont plutôt satisfaits des délais entre l'entretien et la connaissance des résultats. Taux en hausse de 3 points en 2016, puis de nouveau moins 5 points.



Le déroulement de l'entretien avec le jury

481 réponses

82% des candidats estiment que leur entretien s'est plutôt bien déroulé. Taux en hausse de 1 point.



Parmi les 18% qui estiment que le jury s'est mal déroulé, il s'agit essentiellement de candidats ayant obtenu une validation partielle (37/85 candidats) et ceux qui n'ont pas obtenu de validation (35/85 candidats).

La non satisfaction concerne principalement les diplômes suivants :

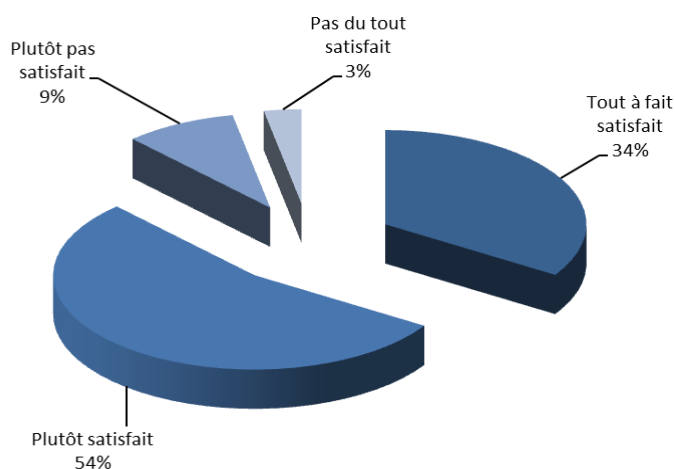
- 12 DEES
- 12 DEME
- 13 CAP petite enfance

L'organisation de l'entretien avec le jury

Les conditions matérielles de l'accueil

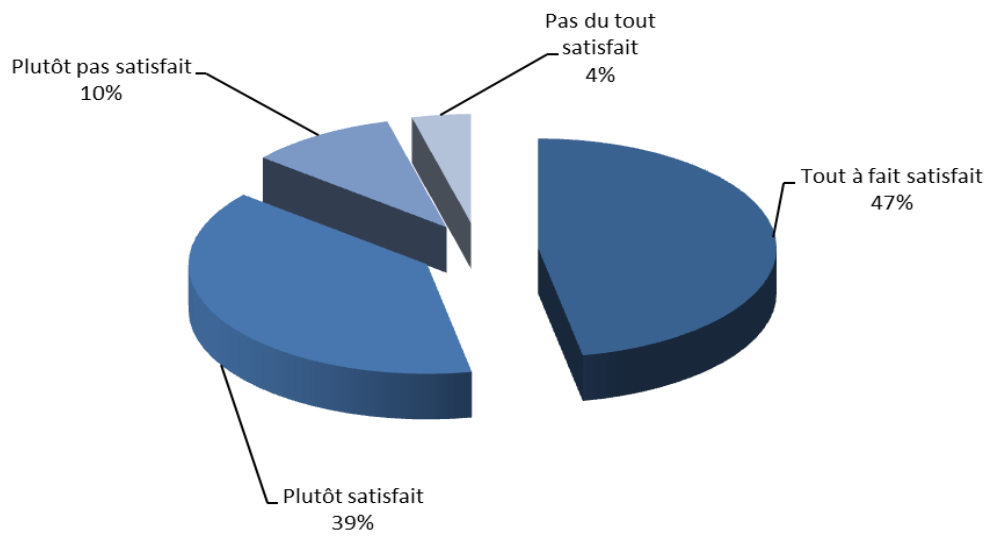
482 réponses

88% des candidats sont plutôt satisfaits des conditions matérielles de leur accueil.



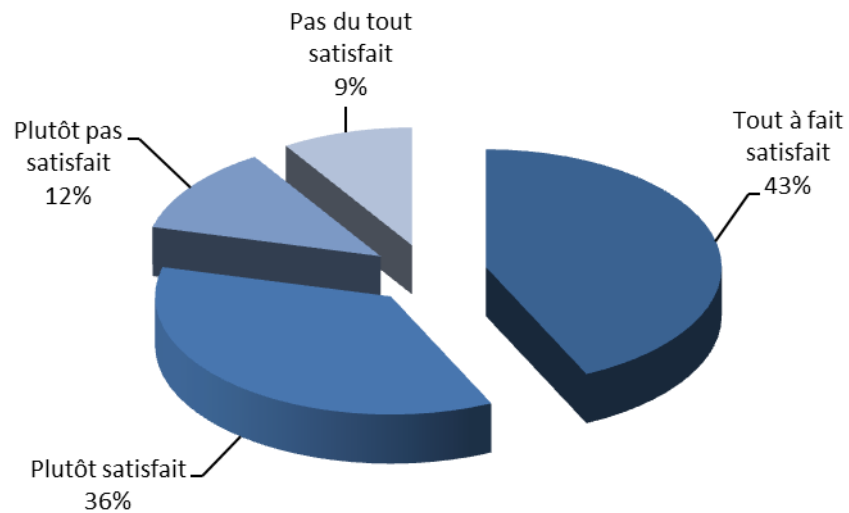
La présentation des membres de jurys et le déroulement **482 réponses**

86% des candidats sont plutôt satisfaits de la présentation des membres du jury.



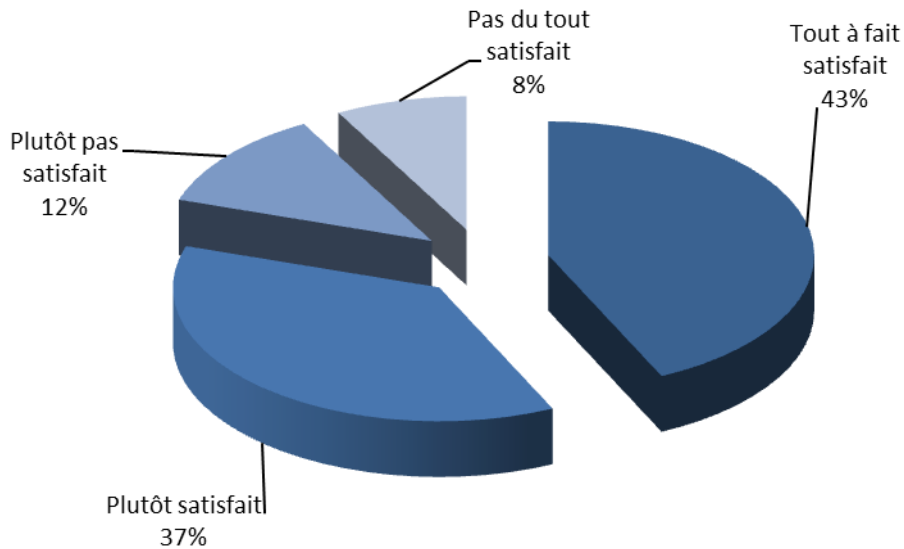
L'attitude des membres de jurys **482 réponses**

79% des candidats sont plutôt satisfaits de l'attitude des membres du jury.



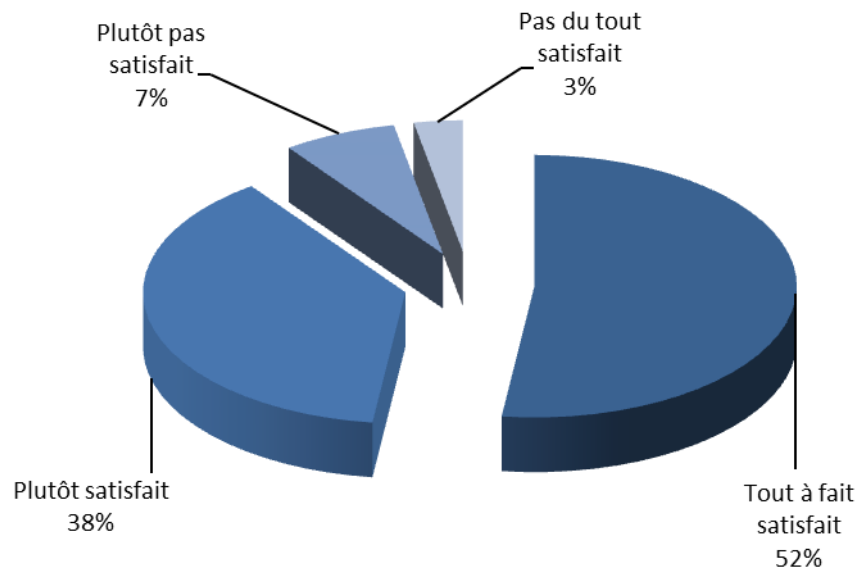
L'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme
482 réponses

80% des candidats sont plutôt satisfaits de l'adéquation entre le questionnement du jury et le lien avec le diplôme.



Le temps de parole accordé au candidat
482 réponses

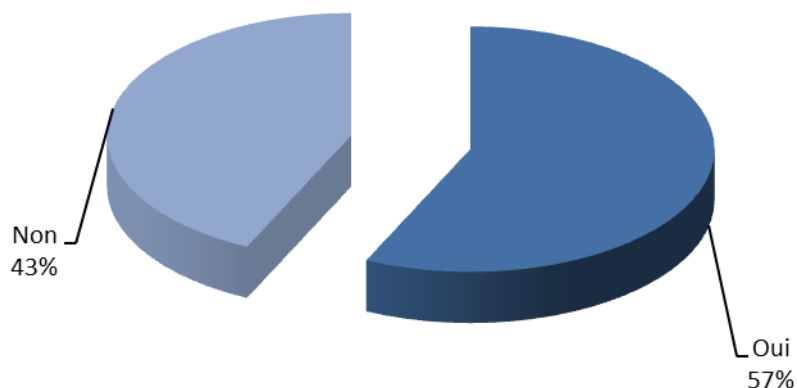
90% des candidats sont plutôt satisfaits du temps de parole qui leur a été accordé par le jury.



Les différentes questions concernant l'organisation du jury montrent globalement des taux de satisfaction quasi identiques à ceux de 2016.

Entretien post-jury

84 réponses (candidats qui ont été accompagnés par un site de l'éducation nationale et qui n'ont pas obtenu de validation totale)



Commentaires

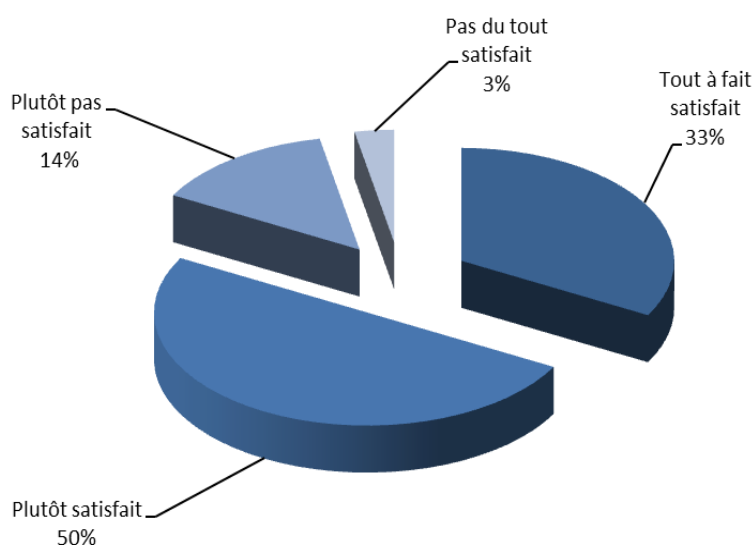
43% des candidats ont bénéficié d'un entretien post-jury (25 candidats ont obtenu une validation partielle, 11 n'ont pas obtenu de validation).

Parmi les 57% qui n'ont pas bénéficié d'un entretien post-jury, 23 candidats ont obtenu une validation partielle, 25 aucune validation.

Conseils entretien post jury

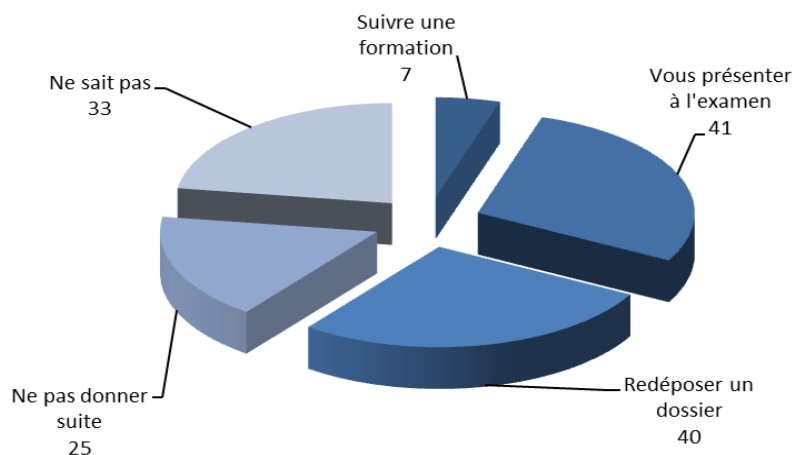
36 réponses

83% des candidats qui ont participé à un entretien post jury sont plutôt satisfaits des conseils prodigués par l'accompagnateur. On observe une hausse de la satisfaction de 5 points.



Suite donnée au parcours pour obtenir le diplôme

146 réponses (choix multiple)



Cette question concerne les candidats qui n'ont pas obtenu de validation totale. 146 réponses recueillies et répartis ainsi :

Les candidats qui ont obtenu une validation partielle sont plus enclins à se présenter à l'examen (38 réponses) et à redéposer un nouveau dossier de VAE (28 réponses).

En ce qui concerne les candidats qui n'ont obtenu aucune validation, ils répondent plutôt ne pas donner suite à leur démarche (17 réponses) et ne sait pas (18 réponses).

La plus-value de la VAE

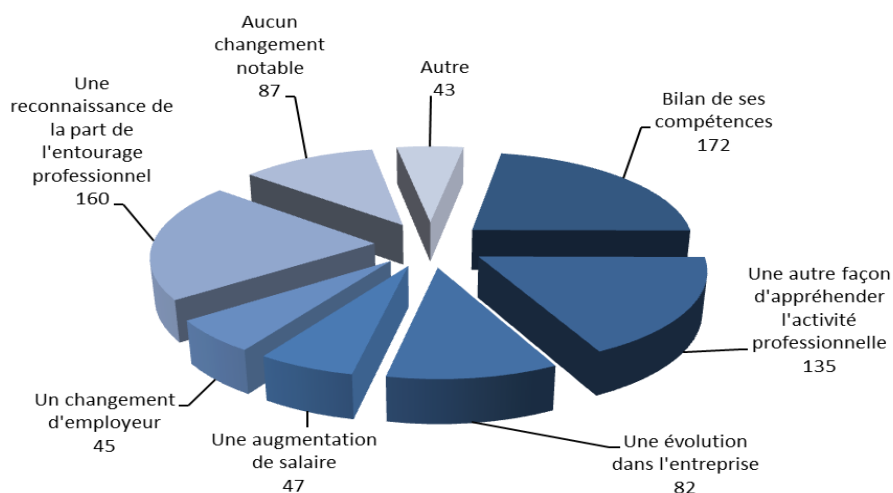
Les candidats ont été interrogés sur ce que leur avait apporté la démarche de VAE sur un plan professionnel et sur un plan personnel.

Les candidats pouvaient donner plusieurs réponses pour chacune des deux questions suivantes.

C'est le nombre de réponses pour chaque item qui apparaît.

Sur le plan professionnel

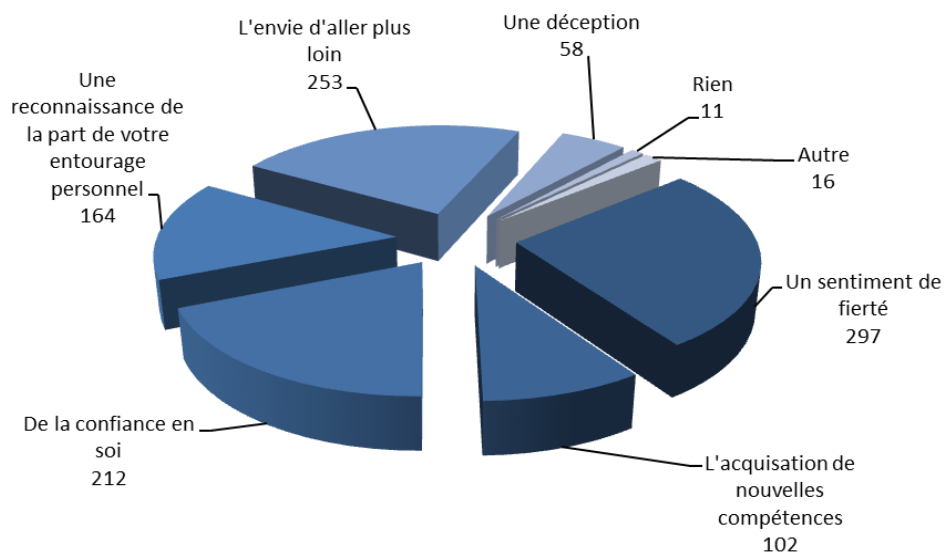
771 réponses (choix multiple)



C'est la prise de recul sur ses compétences et la reconnaissance de la part de l'entourage professionnel qui obtiennent le plus de suffrages.

Sur le plan personnel

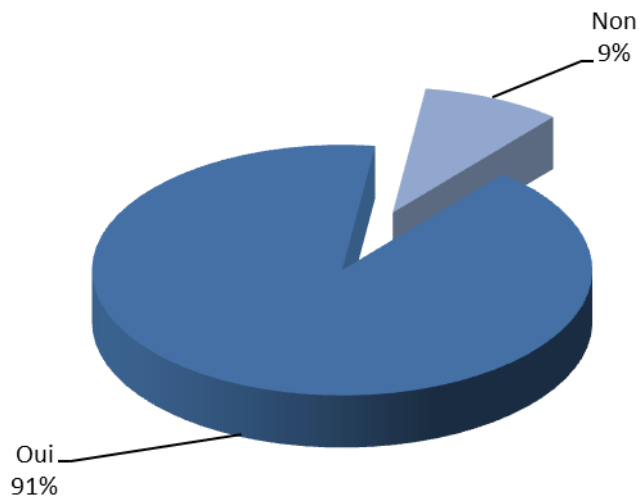
1113 réponses (choix multiple)



De même on constate que c'est le sentiment de fierté et l'envie d'aller plus loin qui obtiennent le plus d'adhésions.

Conseil auprès de l'entourage

455 réponses



Les candidats sont unanimes et conseillent la VAE à leur entourage pour **91%** d'entre eux.

Quelques extraits des raisons évoquées par les candidats qui conseillent la VAE à leur entourage :

« La VAE permet vraiment de valoriser les compétences acquises au cours de notre expérience professionnelle pour ceux qui n'ont pas pu valider un diplôme lors de leur scolarité, la réussite crée un sentiment de fierté et peut aussi être vraiment valorisée point de vue professionnel ».

« Très bon moyen de rattraper un échec scolaire, apprendre à analyser son métier et donne l'occasion d'évoluer professionnellement et personnellement »

« Bon moyen de valoriser son expérience dans le but d'être mieux armé en cas de changement d'emploi ».

« Une démarche VAE apporte beaucoup de confiance en soi ».

« C'est une démarche très enrichissante, qui demande un grand investissement et un travail de réflexion sur son positionnement professionnel ».

« C'est une belle démarche personnelle qui permet de faire le point, un bilan et d'évoluer ».

« Ça fait du bien de mettre un diplôme sur des compétences »

« Remplir le livret 2 c'est une analyse de sa pratique »

« Être diplômé »

« Je conseillerais la VAE car c'est une expérience très enrichissante et qui ouvre des perspectives sur le plan professionnel et personnel ! Il ne faut pas sous-estimer l'investissement que cela demande mais c'est une véritable satisfaction d'obtenir le diplôme. Pour ma part, j'ai le projet d'intégrer une licence pro cette année. Je ne l'aurais même pas envisagé il y a encore 2 ans... »

« La VAE est une manière de valoriser nos connaissances et compétences et être reconnu par les professionnels »

☉ Une question ouverte à la fin du questionnaire permet aux candidats de faire des commentaires sur l'ensemble des étapes de leur parcours. 192 candidats se sont exprimés. Il n'y a pas de récurrence dans les propos exprimés par les candidats. Il s'agit très souvent de problématique personnelle.